

CELUI QUI VEUT LA PUBLICITE ANNONCE DANS L'IMPARTIAL.



GRANDE VENTE DE MAI.

Chapeaux de Haute QUALITE.

La belle saison d'été nous arrive. Il vous faut des chapeaux à la dernière mode. Nous avons un choix rare de ce qu'il y a de plus beaux que nous voulons vendre rapidement. VENEZ-VOIR.

MAGASIN DE MODES "Fleurs-de-Lis" Tignish.

LES ACADIENS---FRANCAIS.

(De L'Avenir Nationale)

Le juge en chef White de la Cour Suprême des Etats-Unis n'est pas d'origine irlandaise, comme l'ont dit certains confrères. Il descend de la souche acadienne-française les exilés de l'Acadie, la terre d'Évangéline. Lorsque l'Angleterre commit le crime—l'un des plus abominables de sa longue histoire—d'éparpiller les familles des colons acadiens dans le but d'exterminer cette race, un grand nombre furent transportés en Louisiane. Eventuellement, un grand nombre revinrent en l'Acadie, et il y en a aujourd'hui des milliers disséminés en différentes parties des Provinces Maritimes. La famille du juge White (LeBlanc) resta en Louisiane, avec le résultat qu'un de ses descendants préside aujourd'hui à la Cour Suprême des Etats-Unis.

Il n'y avait que 12,000 Français catholiques à la Nouvelle-Ecosse lors que leur condamnation fut décrétée par les conquérants anglais du Port Royal. Les Anglais en avaient les riches et fertiles fermes de ce peuple paisible, et il fut déterminé en conseil du gouvernement local, à Halifax, d'exécuter le projet atroce du gouverneur Shirley, c'est à dire d'enlever ces paisibles colons de la péninsule et de les distribuer parmi les colonies anglaises. Ce crime politique sans parallèle fut accompli le 5 septembre, 1755. Les vieillards et les jeunes gens, ainsi que les jeunes garçons jusqu'à l'âge de dix ans furent rassemblés dans les églises en un beau dimanche matin, et là,

ils apprirent du gouverneur Winslow qu'ils étaient "les prisonniers du Roi". A Grand-Pré seulement 1,923 hommes, femmes et enfants furent conduits à bord des transports anglais à la pointe de la baïonnette. Pas moins de 7,000 furent ainsi expulsés de leurs demeures d'Acadie.

Les hommes et les jeunes gens rassemblés dans les églises furent transportés les premiers; les sœurs, les épouses et les filles durent attendre l'arrivée d'autres transports. Ils marchèrent de l'église au bord de la grève, les uns en désespoir, d'autres les mains jointes et les yeux levés vers le ciel, priant et pleurant, et d'autres chantant des cantiques, tandis que de chaque côté de cette lugubre procession, les femmes et les enfants s'étaient placés en groupes à genoux, implorant les bénédictions du ciel sur les êtres chéris qui leur étaient ravis.

Finalement, ils furent tous transportés dans les différentes colonies anglaises. Les pères de famille furent jetés sur les côtes de la Penobscot jusqu'à la Savannah, sans ressources et ignorant le langage du peuple avec qui ils étaient placés, les mères furent laissées en Louisiane et les enfants furent envoyés aux Indes Occidentales. Beaucoup retournèrent au Canada à travers les forêts; d'autres s'élançèrent en mer dans de frêles embarcations dans l'espoir de retourner en Acadie; et en longeant les côtes de la Nouvelle-Angleterre, ils apprirent les ordres de Nouvelle-Ecosse d'ar-

rêter tous ceux des exilés revenant en Acadie. Plusieurs tristes histoires ont été racontées de parents cherchant leurs enfants, d'époux leurs épouses, d'amoureux leurs fiancées. "Évangéline" par Longfellow est devenue classique. Le tout est une triste histoire de l'injustice de l'homme pour son semblable.

Les Anglais proposaient, mais Dieu en a disposé finalement. Les exilés Acadiens abhorraient la maison des pauvres et craignaient le service dans les familles anglaises. Ils soupiraient de toute leur âme après leur retour au pays qu'ils avaient colonisé, auprès de leurs frères de langue française et de religion catholique. C'est pourquoi, de longues années après leur déportation, ils s'acheminèrent les uns après les autres vers Grand Pré.

Ils retournèrent à l'Île du Prince Édouard, au Nouveau Brunswick, au Cap Breton, aux Îles de la Madeleine et aux fertiles vallées de la Nouvelle-Ecosse. Ils n'étaient que 12,000 en 1755, ils sont aujourd'hui, au nombre de 270,000. Ils sont encore catholiques et demeurent toujours français. Leurs églises et leurs écoles s'élèvent partout dans les Provinces Maritimes. Race vigoureuse, ils gagnent leur vie à faire la pêche sur les côtes et à cultiver la terre. Ils sont représentés dans les gouvernements locaux de la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau Brunswick et à l'Île du Prince-Édouard, ils ont des représentants dans les différentes cham-

bres et au sénat, et restent un exemple vivant du fait que nulle nation, pas même d'Angleterre, ne peut exterminer une race entière.

Et maintenant qu'un enfant de cette race noble et persécutée est arrivé au sommet des honneurs dans un nouveau pays et sous un nouveau drapeau, maintenant qu'Edward White (Leblanc) est devenu juge en chef des Etats-Unis, des milliers d'hommes et de femmes s'uniront aux descendants des exilés acadiens pour chanter un cantique d'actions de grâces, leur propre et si doux chant national: "Ave Maris Stella."

OUI!

"Oui" est un des mots les plus terribles de la langue française il n'est composé que de trois lettres.

On rencontre cependant peu de mots qui soient plus graves de conséquences.

Oui est un mot terrible. Ce mot a causé plus de malheurs et plus de bonheur à lui seul que tous les autres mots réunis.

Il a fait perdre plus d'argent que tous les trous dans toutes les poches du monde.

Il a causé plus de catastrophes que toutes les inventions modernes ensembles.

Il a causé plus de chicanes que n'importe qu'elle insulte.

Que de baisers il a procurés mais aussi que de taloches.

Il a battu d'honnêtes candidats et élu de la canaille.

Il a plus servi le mensonge que tout le reste du dictionnaire.

C'est pour avoir dit oui que notre défunt Père Adam s'est fait flanquer à la porte.

Et pourtant neuf fois sur dix celui qui dit oui pense tout le contraire.

LES INSURGÉS A HAITI

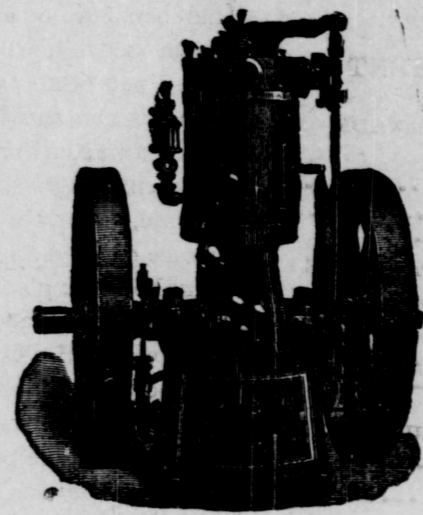
La dernière insurrection du général Cincinnatus Leconte, à Ouanaminthe, a été punie d'une façon exemplaire, mais terrible. Les insurgés ont comparu devant une cour martiale formée au Cap Haïtien et présidée par le général Gédéon autrefois ministre de la Justice et condamné, en 1904, par la Cour Criminelle pour irrégularités.

L'audition de la Cour militaire a duré quatre jours. Des nombreux détenus à la prison de Cap Haïtien, vingt-quatre ont été condamnés à mort. Quatre-vingt autres personnes ont été condamnées à la même peine par défaut de comparaitre devant le tribunal.

Port-au-Prince, Haïti, 6. La contestation entre Saint-Domingue et Haïti est sur le point de prendre fin. Deux délégués, M. Poujal, ci-devant chargé d'affaires à Saint-Domingue et auteur d'une carte de l'île, et M. Brédy, avocat et député, récemment envoyé par le Gouvernement à la frontière sont partis aujourd'hui pour Washington à dessein de rencontrer les délégués de Saint-Domingue dans une conférence. C'est alors qu'on décidera la manière de présenter la question en litige devant le tribunal d'arbitrage de La Haye.

Les personnes versées dans la politique internationale croient que les deux gouvernements ont le désir d'en venir à une entente.

A Vendre!



Engin a Gasoline

QUATRE FORCES DE CHEVEAUX.

Prix Réduit; Condition Facile.

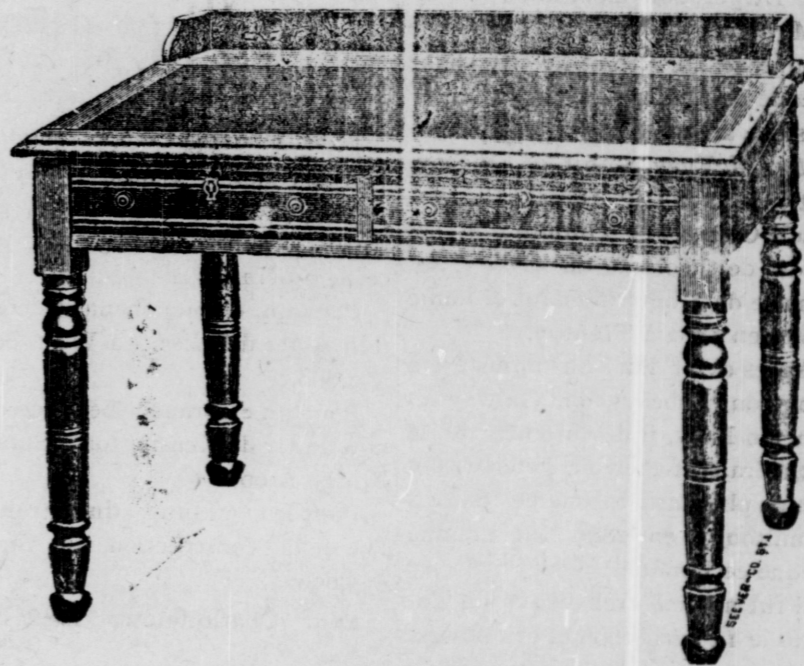
Adressez-vous au Bureau de

L'IMPARTIAL

N'Oubliez-pas

Votre Seul Journal Français.

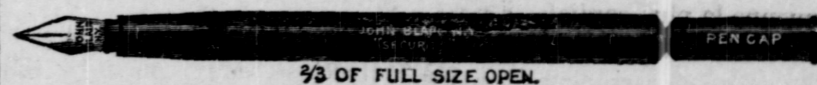
BEAUX PUPITRES POUR BUREAUX.



Nous contruisons de beaux pupitres pour Bureaux et pour Ecoles.

NOS PRIX SONT RAISONABLES

Acadia Mills, TIGNISH.



Pour Trois Abonnements nous vous enverrons cette belle plume ontaïne.

Adressez : L'IMPARTIAL, Tignish, I. P. E.

Le Seul Journal Français de l'Île.